|  |  |
| --- | --- |
|  |  |

**Fonds des femmes pour la Paix et l’action Humanitaire et Initiative Spotlight**

**DOSSIER DE CANDIDATURE**

**VOLET 2 : SUBVENTION DE PROJET**

**Page de couverture du document de projet**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Nom de l'organisation principale :** |  | **PUNO** (ne pas remplir cette case) |
|  |  |  |
| **Coordonnées de l'organisation principale** |  | **Pays et région** |
| Ville/Lieu :  Nom du contact du projet :  Titre :  Courrier électronique :  Site web (si pertinent) : |  |  |
|  | **Partenaire(s) de mise en œuvre[[1]](#footnote-1)** |
|  |  |
| **Type d'organisation (demandeur principal)** |  | **Budget demandé (USD)** |
| ***Ne cocher qu’UNE seule case :***  ☐ Défense des droits des femmes  ☐ Dirigée par des femmes  ☐ Pour la défense des droits des femmes et dirigées par des femmes  ☐ Autre |  | Coût total du projet :  Contribution du WPHF[[2]](#footnote-2):  Autres contributions : |
|  | Date proposée de début du projet :  Date proposée de fin du projet :  Durée totale (en mois) : |
|  |

|  |  |
| --- | --- |
| **PUNO(s) et partenaires de mise en œuvre** | |
| Nom du PUNO[[3]](#footnote-3) :  Nom du représentant du PUNO :  Titre :  Signature :  Date et cachet : | Nom de l'OSC :  Nom du représentant de l'OSC :  Titre :  Signature :  Date et cachet : |

**I. Résumé de la proposition**

|  |  |  |
| --- | --- | --- |
| **Titre du projet** |  | |
| **Lieu (Province/État/Région)**  *Indiquez également le district/la municipalité où le projet sera mis en œuvre* |  | |
| **Mission et vision de l'organisation** |  | |
| **Bénéficiaires ciblés**  *Précisez les groupes de bénéficiaires ciblés et la portée estimée.*  *Veuillez également indiquer le nombre d'OSC locales/féminines engagées dans la mise en œuvre du projet et/ou soutenues pour le renforcement de leurs capacités* | Bénéficiaires ciblés et nombre estimé de bénéficiaires directs |  |
| Nombre d'OSC de femmes |  |
| **Résumé de la proposition, des objectifs et de la stratégie**  (2 paragraphes maximum) |  | |

| **II. Contexte et analyse de la situation (½ page maximum)**  *Fournir une brève analyse du contexte (politique, nature du conflit et son lien avec la crise actuelle du COVID19 et son impact sur les violences sexuelles et basées sur le genre (SGBV) ainsi que sur la protection des femmes et des filles). La section doit également décrire la situation des organisations locales de la société civile travaillant sur la participation des femmes aux processus de paix et de sécurité et à l’action humanitaire, ainsi que celle des femmes et des filles dans ce contexte.* |
| --- |
|  |

| **III. Justification du soutien Spotlight/WPHF (1 page maximum)**  *a) Indiquer les principaux problèmes que le projet vise à résoudre en matière de sécurité et de droits des femmes, notamment en ce qui concerne l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles (EVAW) dans les situations de conflit et les contextes humanitaires, le renforcement des OSC et la création de mouvements et d'organisations de femmes.*  *b) Décrivez pourquoi votre organisation est la mieux placée pour faire face à la crise.*  *c) Incluez également un aperçu d'autres initiatives au niveau national et/ou dans la zone géographique dans laquelle vous souhaitez intervenir ainsi que la complémentarité avec votre initiative et sa valeur ajoutée.* |
| --- |
|  |

| **IV. Description des résultats escomptés**  *Décrivez les résultats (effets) attendus grâce à la contribution de fonctionnement et les moyens mis en œuvre sous forme narrative. Les résultats doivent être cohérents avec l'appel à propositions et viser à résoudre les problèmes identifiés, en particulier en ce qui concerne la protection (sûreté, sécurité et droits de l'homme) des femmes et des filles, des actions prenant en compte la dimension du genre, l'élimination des violences faites aux femmes et aux filles (EVAW) dans les situations de conflit et les contextes humanitaires, le renforcement des OSC et la création de mouvements et d'organisations de femmes.*  *Les projets peuvent avoir un ou plusieurs résultats, mais chacun doit être décrit. Par exemple, "Un meilleur accès aux services pour les femmes et les adolescentes victimes de violences sexuelles et basées sur le genre vivant dans les camps de réfugiés". Les produits et activités spécifiques seront également formulés dans l'annexe A (Cadre de résultats) et devront concorder[[4]](#footnote-4). Ne listez pas toutes vos activités dans cette section, mais décrivez brièvement les stratégies que vous envisagez d’utiliser pour atteindre chacun de vos résultats. Par exemple : "Aide juridique et orientation vers les services juridiques appropriés pour les femmes et les filles ayant subi des violences sexuelles et basées sur le genre".* |
| --- |
|  |

| **V. Partenariats officiels (avec les partenaires de mise en œuvre) - Facultatif**  *Décrivez le rôle des partenaires de mise en œuvre (ceux qui sont énumérés sur la page de couverture) qui ont un rôle direct dans la mise en œuvre et qui recevront une contribution. Expliquez brièvement qui ils sont et quel rôle ils joueront dans le projet. Veuillez ajouter des lignes, si nécessaire.*  *S'il n'y a pas de partenariats officiels, veuillez vous référer à la section SUIVANTE pour tout autre type de coordination/collaboration.* | |
| --- | --- |
| Nom du partenaire de mise en œuvre et type d'organisation[[5]](#footnote-5) | Rôle et responsabilités dans le cadre du projet |
|  |  |
|  |  |
|  |  |

| **VI. Collaboration et coordination (Maximum ½ page)**  *Décrivez les autres organisations, organismes gouvernementaux ou réseaux/associations qui collaboreront dans le cadre du projet. Il ne s'agit pas de partenaires d'exécution officiels. Décrire comment ces collaborations aideront à une appropriation nationale/régionale/locale et comment ces organisations ont été impliquées dans la conception du projet ou le seront dans les activités du projet.* |
| --- |
|  |

| **VII. Renforcement des capacités des OSC**  *Si votre projet vise à renforcer les capacités des organisations de femmes et des OSC locales, décrivez les activités qui seront mises en œuvre et le plan prévu à cet effet. Les résultats et les activités de l'annexe A : Cadre de résultats doivent également refléter ce plan. S'il n'y a pas de renforcement des capacités des organisations de femmes/OSC locales, indiquez-le.* |
| --- |
|  |

| **VIII. Risques et mesures d'atténuation**  *À l'aide du tableau ci-dessous, énumérez les risques qui pourraient impacter les résultats et la réalisation des activités prévues. Les risques doivent comprendre les risques programmatiques, opérationnels et contextuels. Pour chaque risque, détaillez les mesures que vous comptez prendre. Les risques liés au COVID-19 relatifs à la protection du personnel et des bénéficiaires doivent être pris en compte. Ajoutez des lignes, si nécessaire.* | | |
| --- | --- | --- |
| Risque | Niveau de risque (très élevé, élevé, moyen ou faible) | Stratégie d'atténuation |
|  |  |  |
|  |  |  |
|  |  |  |

| **IX. Dispositions en matière de suivi, d'évaluation et de gestion**  *a) Décrivez la façon dont vous allez suivre vos activités et évaluer les résultats, notamment la fréquence de suivi, les personnes en charge du suivi et les méthodes utilisées. La description doit inclure les mesures visant à garantir le principe de "ne pas nuire" et les adaptations que vous apporterez aux méthodes de suivi (ou à l'évaluation) pour garantir que les risques induits par la crise seront minimisés pour le personnel et les bénéficiaires. La description doit être conforme à ce qui est proposé dans l'annexe A (Cadre de résultats).*  *b) Détaillez également la structure de gestion du projet, ainsi que les rôles et responsabilités du personnel.* |
| --- |
|  |

| **X. Pérennisation**  *Décrire la façon dont l’organisation garantira la pérennité de ses résultats après la période de contribution. Détailler les structures, mécanismes ou moyens qui seront mis en œuvre à cet effet. Veuillez être précis. Indiquez également (lorsque c'est pertinent), comment ils pourront être reproduits, étendus ou améliorés dans le temps.* |
| --- |
|  |

**Annexe A : Tableau des résultats**

* Veuillez consulter les notes de bas de page pour des explications complémentaires ;
* Pour chaque résultat (effet), indiquez les extrants attendus. Précisez ensuite l'indicateur que vous utiliserez pour démontrer que l’extrant atteint et le résultat réalisé. Les indicateurs doivent être S.M.A.R.T.[[6]](#footnote-6) et la collecte d’informations adaptée aux contraintes de la crise actuelle ;
* Pour chaque indicateur, précisez un moyen de vérification (méthodologie utilisée pour recueillir les informations) et une source d'information (où ou auprès de qui l’information est obtenue). Prenez en considération des méthodologies alternatives pour minimiser les risques liés à la crise.
* Listez les activités qui seront mises en œuvre pour chaque résultat. N'incluez PAS de sous-activités ou de tâches.
* Assurez-vous que les montants budgétés pour chaque extrant sont inclus et égaux au montant total du sous-total de l'annexe B : Budget

| **Résultats** | **Indicateurs** | **Moyens de vérification/sources d'information** | **Activités** | **Budget** |
| --- | --- | --- | --- | --- |
| **Impact[[7]](#footnote-7)**  Les groupes, mouvements et OSC de défense des droits des femmes et des filles, notamment celles confrontées à diverses formes corrélées de discrimination, influencent et font progresser efficacement l’égalité entre les sexes et l’autonomisation de la femme (GEWE) ainsi que l’élimination de la violence à l’égard des femmes et des filles (EVAWG), y compris la violence familiale.  **ET**  La sécurité et les droits des femmes et des filles sont renforcés | **Choisissez les 2 indicateurs les plus pertinents:**  1. Nombre d'OSC ciblées qui coordonnent leurs efforts pour militer conjointement en faveur de l'éradication des violences faites aux femmes et aux filles, y compris les violences familiales  2. Mesure dans laquelle la société civile utilise les systèmes de responsabilité sociale pour contrôler et prendre des mesures visant à mettre fin aux violences faites aux femmes et aux filles, y compris les violences familiales  3. Nombre et pourcentage d'OSC qui déclarent avoir plus d'influence et de pouvoir pour contribuer à l’éradication des violences faites aux femmes et aux filles, y compris les violences familiales | Examen des procès-verbaux de réunion  Entretiens avec des informateurs clés (en ligne/téléphone)  Observations des OSC  Enquête sur l'influence et le pouvoir des OSC[[8]](#footnote-8) |  |  |
| **Résultat[[9]](#footnote-9)** |  |  |  |  |
| Extrant1.1[[10]](#footnote-10) |  |  |  |  |
| Extrant 1.2 |  |  |  |  |
| Etc. |  |  |  |  |

**Annexe B - Budget par catégorie**

|  |  |
| --- | --- |
| **Catégories du GNUD** | **Montant (USD)** |
| 1. Frais de personnel et autres dépenses de personnel |  |
| 2. Fournitures, produits de base et matériel |  |
| 3. Équipement, véhicules et mobilier, y compris les amortissements |  |
| 4. Prestations de services |  |
| 5. Voyages |  |
| 6. Transferts et subventions aux partenaires |  |
| 7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs |  |
| **Sous-total** |  |
| 8. Coûts indirects de fonctionnement\* |  |
| **TOTAL** |  |

**\****Ce montant ne peut pas dépasser 7 % du total des catégories 1 à 7.*

|  |
| --- |
| **Encadré 1 : Catégories du GNUD**  1. Frais de personnel et autres dépenses de personnel : Comprend toutes les dépenses de personnel et de personnel temporaire connexes, y compris le salaire de base, l'indemnité de poste et tous les droits du personnel.  2. Fournitures, produits de base et matériel : Comprend tous les coûts directs et indirects (par exemple, fret, transport, livraison, distribution) associés à l'acquisition de fournitures, de produits et de matériel. Les fournitures de bureau doivent être déclarées comme "frais généraux".  3. Équipement, véhicules et mobilier : Comprend les coûts d'achat de nouveaux équipements, véhicules ou meubles (par exemple, ordinateurs, logiciels, internet, motocyclettes, bureaux, chaises, etc.).  4. Prestations de services : Services contractés par une organisation suivant les procédures normales de passation de marchés. Il peut s'agir de contrats passés avec d'autres organisations ou entreprises pour des services rendus.  5. Voyages : Comprend les déplacements du personnel et d’autres personnes payés par l'organisation et directement liés au projet.  6. Transferts et subventions aux partenaires : Comprend les transferts aux partenaires nationaux et tout autre transfert fait à un partenaire de mise en œuvre (une ONG par exemple) et qui ne correspond pas à un contrat de prestation de services comme indiqué ci-dessus.  7. Frais généraux de fonctionnement et autres coûts directs : Comprend tous les frais généraux liés au fonctionnement d'un bureau. Les télécommunications, les loyers, les frais financiers et les autres coûts qui ne peuvent être mis en relation avec d'autres catégories de dépenses. Il comprend également les éventuelles subventions (espèces/bons, etc.) qui sont transférées aux bénéficiaires.  8. Coûts indirects de fonctionnement\* : Comprend les charges qui ne peut pas être directement liées à la réalisation du projet, des activités ou des résultats (comme les frais de gestion, les services publics, le loyer, etc.).  Le taux ne doit pas dépasser 7 % du total des catégories 1 à 7. Veuillez noter que les coûts directs de mise en œuvre du projet encourus par le PUNO/partenaire de mise en œuvre doivent être imputés à la ligne budgétaire correspondante, conformément aux règlements, règles et procédures du PUNO/partenaire de mise en œuvre. |

1. Les partenaires sont ceux qui coréalisent des activités et reçoivent des subventions. N'incluez pas les organismes gouvernementaux ou autres organisations avec lesquels vous collaborez et qui n'ont pas de rôle ou de responsabilités de mise en œuvre. [↑](#footnote-ref-1)
2. Le montant total demandé au titre des contributions du WPHF ne peut pas dépasser les montants indiqués dans les paramètres des volets 1 et 2. [↑](#footnote-ref-2)
3. Les candidats doivent laisser cette case vide [↑](#footnote-ref-3)
4. Veuillez vous référer à l'annexe A : Cadre de résultats pour plus d’informations sur les résultats et les extrants. [↑](#footnote-ref-4)
5. Défense des droits de la femme, dirigée par des femmes, les deux, autre. Précisez également s'il s'agit d'un partenaire local, régional ou national. [↑](#footnote-ref-5)
6. Un indicateur est SMART lorsqu'il est i) Spécifique (indique clairement ce qui est mesuré et par qui. Par exemple, nombre d’organisations de femmes formées à la planification d'interventions d’urgence) ; ii) Mesurable (peut être compté, observé, évalué, etc.) ; iii) Atteignable (peut être complété dans le temps imparti) ; iv) Pertinent (doit mesurer le résultat attendu ou suivre directement les produits) ; et v) Limité dans le temps (peut être collecté et mesuré dans le temps imparti au projet, et/ou est lié à une période de temps spécifique). [↑](#footnote-ref-6)
7. La déclaration d'impact ne peut être modifiée. L'impact fait référence au changement à long terme qui devrait se produire à la suite des résultats obtenus. [↑](#footnote-ref-7)
8. Les bénéficiaires de subventions recevront des conseils techniques sur la mesure de l'influence et du pouvoir en ce qui concerne l'indicateur 3. [↑](#footnote-ref-8)
9. Les résultats sont les changements à court terme attendus à la suite de l’atteinte des extrants. Il doit y avoir une relation directe de cause à effet entre les extrants et les résultats, et une relation directe de cause à effet entre les résultats et l'impact. Plusieurs résultats peuvent être inclus. [↑](#footnote-ref-9)
10. Les extrants sont les produits ou services concrets fournis. Par exemple, les femmes formées pour surveiller les signaux d'alerte précoce. S’il y a plusieurs résultats, assurez-vous qu'il y ait un ensemble d’extrants pour chaque énoncé de résultat. [↑](#footnote-ref-10)